Parc national des Calanques

Appel à candidature
Chargé(e) de mission 'connaissance des écosystèmes marins'

Catégorie : Catégorie A (cadre)

Classement du poste : A1

RIFSEEP : Groupe 4

Nature de l'emploi : Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Domaines / Métier : Environnement

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 7 : Master / Diplômes équivalents

Statut du poste : Vacant

Résidence administrative : Marseille

Management : Non

Principaux interlocuteurs internes : tout agent du parc du siège et des secteurs en lien avec le milieu marin

Principaux interlocuteurs externes : acteurs scientifiques, ONG, OFB, DIRM, DREAL,…

Télétravail possible : Oui

Temps plein : Oui

Date limite de candidature : 15/04/2024

Poste à pourvoir le : 01/05/2024

1. **Descriptif de l'employeur**

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.
Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km².

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.
Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.
Il accueille près de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité…
Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

La pertinence et la légitimité de l'action de protection relevant de la responsabilité de l'établissement ont vocation à se construire fortement sur la connaissance scientifique des milieux naturels (terrestres et marins du territoire), des pressions qui s'y exercent et des impacts qu'elles peuvent générer.
Le Parc national a ainsi comme objectif de constituer le socle de connaissance fine de son territoire nécessaire à la conduite de l'ensemble de ses missions. La constitution de ce socle de connaissances a vocation à s'appuyer sur le tissu des laboratoires de recherche et organismes scientifiques locaux, ou de référence nationale et internationale, mais aussi sur le réseau des associations naturalistes et la science participative.

2. Descriptif du service

Le poste est basé au sein du pôle « Connaissance scientifique » du Parc national des Calanques.
Le Pôle « connaissance scientifique » est en charge de l'élaboration, l'animation et la mise en œuvre de la stratégie scientifique. Il assure le pilotage et le suivi des actions d'acquisition ou d'analyse de données scientifiques conduites sur le territoire et relatives au patrimoine naturel. Il contribue à la valorisation en interne et en externe des actions qu'il pilote.
Son champ d'action concerne également l'encadrement des activités de pêche professionnelle et de loisir.
Le Pôle comporte une responsable et 3 chargés de mission en charge respectivement des sujets 'écologie terrestre', 'écologie marine', 'biodiversité marine et pêche'.

3. Description du poste

Le/La chargé(e) de mission « connaissance des écosystèmes marins » anime les actions d'acquisition de connaissances dans un contexte de changement climatique en lien avec les besoins de gestion du territoire et la protection des écosystèmes marins et espèces marines du Parc national des Calanques, tels que les herbiers de

posidonies, les habitats récifaux (coralligène, grottes sous-marines, canyons, …), les mammifères marins, tortues marines.
En cohérence avec les politiques publiques nationales et de la façade Méditerranée en faveur de la biodiversité, ces missions intégreront les grandes problématiques de changement global et notamment le changement climatique, sujet pour lequel le Parc a été partenaire d'un projet européen entre 2019 et 2022.

Il/elle répartira son travail entre les deux principaux volets suivants :

- Animer la définition et la mise en œuvre concrète des programmes d'acquisition de connaissance dans un contexte de changement global sur les écosystèmes marins et la valorisation de leurs résultats,
- S'assurer du lien permanent entre connaissance scientifique et actions concrètes de gestion du territoire en vue de sa préservation.

Il/elle travaillera en étroite collaboration avec les chargés de mission 'marins' du pôle, les gardes moniteurs des deux secteurs territoriaux marins du Parc, le chargé de mission « activités nautiques » du pôle PAPUMOC, et le chargé de mission instruction du pôle PATGP et les équipes des autres pôles.

PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE

- Anime et développe les actions d'acquisition de connaissance et de suivi relatives à la biodiversité marine, aux écosystèmes marins et leur fonctionnement ;
- Finalise et met en œuvre le volet marin du plan d'adaptation au changement climatique du Parc ;
- Anime un réseau de partenaires de la connaissance du milieu marin (laboratoires de recherche, associations naturalistes, …) ;
- S'assure de la mise en œuvre des actions en faveur de la préservation du milieu marin des différents documents de planification du territoire dont le document d'objectifs des sites Natura 2000 marins ;
- Contribue à l'élaboration et la mise en œuvre du volet marin de la déclinaison opérationnelle de la stratégie scientifique ;

- Contribue aux politiques régionales et nationales en faveur de la préservation du milieu marin ;
- Contribue à la diffusion et la valorisation des connaissances scientifiques en interne et en externe ;
- Contribue, dans le cadre des procédures d'instruction dont l'évaluation des incidences Natura 2000, à l'analyse technique des demandes d'autorisation des projets d'aménagements et d'activités ;
- Contribue aux procédures d'instruction des demandes d'autorisation et d'avis relatives à l'atteinte aux patrimoines naturels ;
- Coordonne, le cas échéant, l'expertise naturaliste externe sur l'analyse de ces différentes demandes et en assure la synthèse en vue de la prise de décision par la direction.

4. Conditions particulières d'exercice

Poste basé au siège du parc national, à Marseille.
Déplacements dans tout le territoire du parc national des Calanques.

5. Descriptif du profil recherché

Savoirs :

- Formation en écologie marine de niveau Bac+5, doctorat apprécié,
- Expérience significative dans le domaine de la gestion du milieu marin et de l'environnement,
- Connaissances des écosystèmes marins et des approches fonctionnelles (protocole EBQI par exemple),
- Connaissances des principaux groupes d'espèces et de leur écologie,
- Connaissances de la définition de protocoles scientifiques et leur application concrète sur le terrain, ainsi que dans l'analyse de données,
- Connaissances du contexte méditerranéen fortement souhaité.

Savoir-faire :

- Bonnes capacités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse,
- Capacité à piloter en autonomie des projets,
- Maîtrise des outils informatiques (Suite Office, R, QGis),
- Plongeur certifié classe 1B apprécié, Niveau 3 Loisir souhaité,
- Permis côtier serait un atout supplémentaire.

Savoir-être :

- Forte aptitude à travailler en équipe et à animer des réunions,
- Goût pour le travail de terrain,
- Autonomie et prise d'initiative,
- Rigueur dans l'organisation, capacité de hiérarchisation et priorisation afin d'atteindre les objectifs.

Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences, l'expérience et la motivation du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail : Candidature « **Chargé(e) de mission Connaissance des écosystèmes marins** ».

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.

Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien. La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.